



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 décembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 décembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2000

**Immeuble pour le relogement des animateurs urbains : avenants
aux marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à Mme Chantal BARRE.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Isabelle ANELONE donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200596

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 décembre 2000

Centre d'Etudes Urbaines

**Immeuble pour le relogement des animateurs urbains : avenants
aux marchés de travaux**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et par la Commission d'Appel d'Offres,

Les travaux de construction de l'immeuble des animateurs urbains se poursuivent.

La présente délibération a pour objet d'approuver les modifications intervenues sur certains lots qui s'établissent comme présenté dans le tableau ci-dessous.

Lot	Désignation	Titulaire	Montant initial HT	Montant avenant HT	Montant modifié HT
2	Gros oeuvre	MIGAULT	1 720 749,11	+ 21 710,90	1 742 160,01
7	Revêtement pierre	DA SILVA	185 768,46	+ 4 230,01	189 998,47
9	Métallerie-serrurerie	GREAULT	91 087,50	+ 2 010,00	93 097,50
10	Menuiserie intérieure	AOCM	313 606,24	+ 10 132,00	323 738,24
13	Plancher Bois	DAUNIS	148 995,00	+ 7 847,00	156 842,00
14	Peinture	BOURDET	96 991,31	+ 922,72	97 914,03
16	Courants forts faibles	EI	410 166,52	+ 1 817,65	411 984,17

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux de l'immeuble des animateurs urbains et autoriser la SEMIE, mandatée par la Ville de Niort, à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)